



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Mise en place campagne d'information et de dépistage du HPV

Question écrite n° 6551

### Texte de la question

M. Bertrand Sorre attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la mise en place d'une campagne d'information et de dépistage des infections à papillomavirus humain (HPV). Ces cancers, notamment de la gorge et de l'anus en augmentation, ne présentent aucun symptôme visible chez les hommes. Bien souvent, ils peuvent être porteur de ce virus sans le savoir et contaminer leur partenaire. Le Président de la République, le 28 février 2023, a annoncé la mise en place d'une campagne de vaccination contre les HPV directement au sein des établissements scolaires pour l'ensemble des élèves de 11 à 14 ans, qui sera lancée à la rentrée 2023. Si M. le député souligne cette décision, néanmoins il s'interroge sur l'information de prévention et de dépistage que devrait délivrer le Gouvernement. En effet, si la vaccination est préconisée chez les jeunes filles de 11 à 14 ans depuis 2007, elle n'est préconisée pour les garçons que depuis janvier 2021. Actuellement, la vaccination reste plus efficace pour les jeunes de 11 à 14 ans révolus qui n'ont jamais été exposés au risque de HPV, elle est également préconisée en rattrapage pour les jeunes de 15 à 19 ans révolus non vaccinés et pour les hommes de 26 ans révolus qui ont des relations sexuelles avec des hommes. Toutefois, les hommes restent aujourd'hui moins sensibilisés aux risques encourus par le HPV et pour celles et ceux qui ne sont plus dans ces tranches d'âge, le dépistage reste le meilleur moyen de savoir si la personne est porteuse de ce virus. Aussi, il lui demande si le Gouvernement entend mettre en place une campagne d'information et de dépistage du HPV.

### Texte de la réponse

Actuellement, le dépistage des papillomavirus humains (HPV) chez les hommes n'est pas recommandé de manière systématique. Le principal axe de lutte contre les lésions pré-cancéreuses et cancéreuses associées à ces virus repose sur la vaccination. Celle-ci permet d'éviter l'infection par les types à haut risque (oncogènes) les plus fréquents de ce virus et donc l'apparition de lésions des muqueuses pouvant mener à des lésions pré-cancéreuses et cancéreuses. Cette vaccination a été récemment étendue par les recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) en décembre 2019, aux jeunes garçons de 11 à 14 ans révolus, avec un rattrapage possible de 15 à 19 ans révolus. Pour que cette vaccination soit efficace, elle doit être réalisée avant le début du contact avec ce virus, et donc avant le début de la vie sexuelle car le virus HPV se transmet très facilement lors des rapports sexuels, même protégés par un préservatif. En l'état actuel des connaissances scientifiques, et contrairement au cancer du col de l'utérus, il n'est pas préconisé la recherche systématique de ce virus chez l'homme dans le cadre d'un dépistage des cancers de l'oropharynx et du canal anal. Une information est déjà dispensée aux hommes concernant ce virus, notamment les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes. Cette information gagnerait à être enrichie et plus largement diffusée, notamment dans le cadre de la prévention combinée, dont la promotion constitue la première action de la feuille de route 2021-2024 de déclinaison de la stratégie nationale de santé sexuelle (« Promouvoir une offre de prévention et de réduction des risques complète pour faire monter la compétence de la population générale comme des personnes les plus exposées sur les outils de prévention existants et adaptés aux conditions de leur vie intime et sexuelle »). Une stratégie de dépistage des HPV chez les hommes pourrait être mise en place si une évaluation fondée sur

l'analyse des données probantes en montrait l'intérêt et l'efficacité, et que des recommandations de la HAS en préconisaient la mise en place. Cependant, en l'état actuel des connaissances, la prévention porte avant tout sur la vaccination des hommes et des femmes, qui reste le moyen le plus efficace d'éviter une infection par le virus HPV.

## Données clés

**Auteur :** [M. Bertrand Sorre](#)

**Circonscription :** Manche (2<sup>e</sup> circonscription) - Renaissance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6551

**Rubrique :** Maladies

**Ministère interrogé :** Santé et prévention

**Ministère attributaire :** Santé et prévention

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 mars 2023](#), page 2580

**Réponse publiée au JO le :** [18 juillet 2023](#), page 6842